

18 mar 2022 -16:19

Appartient à Conseil des ministres du 18 mars 2022

## Beliris : évaluation des besoins budgétaires en engagement pour 2022

Sur proposition de la ministre chargée de Beliris Karine Lalieux, le Conseil des ministres a pris acte de l'évaluation des besoins budgétaires en engagement de Beliris pour l'année 2022.

Il est proposé de rétablir le plafond administratif en engagement à 140 millions d'euros et de l'augmenter de 5 millions d'euros pour financer l'impact de la formule des révisions des prix comprise dans les marchés de travaux en cours d'exécution. Pour l'année 2022, les crédits d'engagement à charge du Fonds Beliris sont donc fixés à 145 millions d'euros, les crédits de liquidation restant inchangés.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris  
Avenue de la Toison d'or, 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 541 64 84  
<https://lalieux.belgium.be>  
[info@lalieux.fed.be](mailto:info@lalieux.fed.be)

Delphine Van Bladel  
Porte-parole (FR)  
+32 476 60 02 61  
[delphine.vanbladel@lalieux.fed.be](mailto:delphine.vanbladel@lalieux.fed.be)

Jurgen Masure  
Porte-parole (NL)  
+32 479 27 68 64  
[jurgen.masure@lalieux.fed.be](mailto:jurgen.masure@lalieux.fed.be)